



VP

## DECISION N° 013

« Commande Publique » Autres contrats

### CONTRAT ORCHESTRE DE VARIETES « STANLOR »/VILLE DE POMPEY ANIMATION REPAS DES AINES DES 15 ET 22 NOVEMBRE 2026

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 7 avril 2026 par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le souhait de la municipalité d'animer les repas des aînés des 15 et 22 novembre 2026.

Vu la proposition de l'Orchestre « STANLOR » en date du 22 avril 2026.

Le Maire,

### DECIDE

- **De signer** avec l'Orchestre de variétés STANLOR, représenté par Madame Joëlle GEHIN en sa qualité de mandataire des Musiciens, domiciliée 17 rue de Verdun à Essey-les-Nancy, un contrat ayant pour but l'animation des festivités des 15 et 22 novembre 2026 de 12 h à 18 h.
- Le montant de la prestation s'élève à 1540.00 euros.

Les dépenses correspondantes sont prévues à l'article 6232 du budget de l'exercice 2026.

Pompey, le 21 avril 2026

Le Maire,

Laurent TROGRILIC



Publié par voie électronique le 23/04/26  
Transmis à la Préfecture le 23/04/26